



Communiqué de presse du 22 septembre 2021

La pétition « Améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées ! » a été déposée avec 19'209 signatures.

Aujourd'hui 22 septembre 2021, l'association « Éducation pour toutes et tous – maintenant ! » a remis la pétition « améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées ! » au Parlement fédéral à Berne avec 19'209 signatures.

L'accès à l'éducation pour les personnes exilées est insuffisant et doit être amélioré de toute urgence. « Selon la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la Constitution fédérale, le droit fondamental à l'éducation doit être pleinement appliqué. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas aujourd'hui, et c'est la raison pour laquelle la Suisse a encore des obligations à tenir et que la pétition est urgente », a souligné la conseillère nationale **Sandra Locher Benguerel**, responsable de la coordination de la campagne « Éducation pour toutes et tous – maintenant ! » au Parlement national.

Katharina Prelicz-Huber, conseillère nationale et présidente du VPOD/SSP, a cité une étude selon laquelle 40 % des personnes issues de l'immigration arrivées tardivement en Suisse et âgées de 16 à 24 ans n'ont pas de diplôme du secondaire II et ne sont ni en formation, ni en emploi. Parmi elles, **Mohsen, 22 ans, originaire d'Afghanistan**, a raconté son parcours lors de la conférence de presse, soulignant : « Je ne pouvais pas aller à l'école. J'avais neuf ans quand mon père a été assassiné. J'aimerais suivre une formation. Je ne sais pas encore en quoi exactement. Certainement pas dans un bureau, mais à l'air libre. »

Les personnes exilées, indépendamment de leur statut de séjour et dans la mesure de leurs intérêts et de leur potentiel, doivent avoir accès à l'éducation et doivent pouvoir suivre des formations équivalentes à celles des autres personnes en Suisse. Cela profite aux personnes exilées, mais également à la société et à l'économie. Afin de répondre aux besoins de formation élevés des personnes exilées, l'association « Éducation pour toutes et tous - maintenant ! » propose, dans les six revendications de la pétition, des mesures pour tous les niveaux de formation.

« Nous savons, par notre expérience syndicale, que dans les secteurs de la restauration, de la construction et du nettoyage, probablement un tiers de personnes hautement qualifiées issues de la migration sont incorporées dans les classes salariales les plus basses en tant que travailleurs·euses non qualifié·e-s, en raison d'un manque de papiers ou de la non-reconnaissance de leurs qualifications », a poursuivi **Katharina Prelicz-Huber**. Le procureur de 40 ans **Nusret, de Turquie**, a également fait l'expérience de cette déqualification. Ses deux masters n'étant pas reconnus en Suisse, il doit accepter une perte de statut professionnel et se réorienter. Il aspire à suivre une formation de travailleur social, comme il l'a déclaré lors de la conférence de presse, « mais ma commune ne prévoit pas d'études. Mon objectif est clair, mais mon avenir est incertain ! »

De nombreuses personnes issues de l'immigration sont très motivées à suivre une formation qualifiée, mais elles se heurtent souvent à des obstacles insurmontables : en plus du manque d'offres centrées sur les besoins après la fin de la scolarité obligatoire, beaucoup échouent en raison de restrictions administratives telles que le droit de résidence, la limite d'âge, le canton de résidence, les problèmes de financement et des critères d'admission discriminatoires. Le cas de la **Syrienne Kholoud**, 23 ans, qui a raconté ses aspirations à poursuivre ses études de médecine en Suisse, illustre bien ce dernier point : « *Mon choix de carrière est un chemin de croix. Il m'a fallu du temps pour me faire à l'idée que je n'étais pas autorisée à reprendre mes études de médecine avec mon statut F.* »

Avec la remise de la pétition, l'association « Éducation pour toutes et tous - maintenant ! » a franchi une première étape. La campagne nationale se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juillet 2022. La conseillère nationale Locher Benguerel a déposé une interpellation sur la scolarisation des enfants dans les centres fédéraux pour requérant·e·s d'asile et la conseillère nationale Prelicz-Huber a déposé une motion pour une réglementation plus souple de la préparation à la formation professionnelle. En coopération avec les parlementaires, d'autres initiatives suivront dans les parlements nationaux et cantonaux. Des débats publics seront également organisés dans différentes régions.

La campagne est soutenue par une large coalition, composée du Syndicat des services publics (vpod/ssp), de Solidarité sans frontières (sosf) et de l'Union des étudiant·e·s de Suisse (VSS|UNES|USU), ainsi que de partenaires cantonaux·ales et régionaux·ales. De nombreux·euses expert·e·s des secteurs de l'éducation et de l'intégration, des bénévoles engagé·e·s d'organisations de la société civile et des personnes exilées concernées participent également activement.

Association « Éducation pour toutes et tous – maintenant ! »

→ **Plus d'informations sous** : www.education-maintenant.ch

→ **Personnes de contact** :

- Johannes Gruber (allemand), rédacteur à la revue syndicale VPOD-Bildungspolitik, secrétaire SSP pour la formation interculturelle, co-directeur de campagne : johannes.gruber@vpod-ssp.ch, 078 631 30 34
- Sophie Guignard (français), secrétaire générale Solidarité sans frontières, co-directrice de campagne : sophie.guignard@sosf.ch, 076 304 46 18
- Sabine Zurschmitten (allemand), Équipe de direction perspectives – études à l'Union des étudiant·e·s de Suisse UNES, co-directrice de campagne : sabine.zurschmitten@vss-unes.ch, 079 457 52 85